



Des modifications au circuit restreint

Le 2 juillet 2018, un amendement important de l'arrêté royal du 8 mai 2014 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides a été publié. Cet amendement apporte des modifications au circuit restreint ainsi qu'au système d'enregistrement y afférant. Ces amendements, qui vont heureusement dans le sens d'une simplification, sont mis en avant par les syndicats DETIC et Bioplus-Probois depuis 2015 comme adaptations nécessaires au circuit fermé mis en place par le gouvernement peu de temps avant. Même si fin 2016 les autorités avaient marqué leur accord, le processus de prise de décision politique a duré pour arriver aujourd'hui à une adaptation de l'AR biocides dans ce sens.

Pour Tensio:

- obligation de mentionner sur la facture de vente et le ticket de caisse: « Ce produit est un produit biocide affecté en circuit restreint » ;
- obligation de faire une déclaration annuelle de la quantité de biocides vendue durant la dernière année, et ce pour le 31 janvier de l'année suivante au plus tard ;

Pour vous, les acheteurs-utilisateurs professionnels :

- abrogation de l'obligation de déclarer les quantités achetées et utilisées ;
- obligation de confirmer annuellement, via le système d'enregistrement en ligne, son statut d'utilisateur enregistré, et ce pour le 31 décembre.
- l'obligation de s'enregistrer est d'application à partir du 31 décembre 2018.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Web suivant du Service public fédéral de la santé publique, de la sécurité de la chaîne alimentaire et de l'environnement:

<https://www.health.belgium.be/fr/circuit-restreint>

Quels sont les biocides du circuit restreint?

Les biocides qui sont affectés au circuit restreint ne peuvent pas être vendus au grand public sur le marché européen. Ces biocides présentent tous un risque élevé pour la santé : ils peuvent être toxiques, cancérigènes, mutagènes, corrosifs, ... et nécessitent souvent le port d'un équipement individuel de protection (EPI). Il faut aussi être au courant lors de leur manipulation de leurs modalités de stockage, d'utilisation, d'élimination, des mesures à prendre en cas d'accidents ou d'intoxications, ... C'est pourquoi, ces biocides sont principalement réservés aux professionnels. La liste des biocides autorisés ou l'acte d'autorisation indiquent l'appartenance ou non au circuit restreint.

Le règlement européen 528/2012 (article 19) interdit la mise sur le marché et l'usage du grand public des biocides présentant un risque élevé pour la santé (toxiques, carcinogènes, cancérigènes, mutagènes, ... ou encore corrosifs). Ces produits ne peuvent être appliqués de manière sûre qu'avec le port des équipements de protection individuel (EPI) requis et avec les connaissances nécessaires à leur manipulation, élimination, ... Par ailleurs, des formations professionnelles pourraient être imposées. Le circuit restreint est la mise en œuvre au niveau belge de cette disposition et le système d'enregistrement permet aux autorités de garantir et de s'assurer que les biocides du circuit restreint ne sont pas en libre circulation sur le marché belge.

Comment s'enregistrer au circuit restreint en tant qu'utilisateur?

1. Je crée un compte personnel



Cliquez sur l'image ci-dessus.

Dans la fenêtre suivante, sélectionnez votre langue et indiquez votre nom, prénom et adresse e-mail.

Cliquez sur .

Vous avez déjà une phytolice ? Vous recevrez une notification indiquant que votre adresse e-mail est déjà utilisée. Le cas échéant, passez à l'étape 2.

2. J'enregistre mon entreprise dans le circuit restreint au moyen de mon numéro BCE (= numéro TVA)

La langue de l'application web s'adapte automatiquement à la langue de votre browser. Pour accéder à la version linguistique désirée, vous devez donc vous assurer que la langue de votre browser soit adaptée.



Cliquez sur l'image ci-dessus.

Indiquez votre adresse e-mail de l'étape 1 et votre mot de passe. Vous avez oublié votre mot de passe ? Alors cliquez sur .

Dans l'écran suivant, cliquez sur .

Demande d'accès

Nom: khoung belle-rosa
 email: belle-rossa.khoung@biocide.com
 Langue: nl
 Entreprise: * **Rechercher**

Demander accès

La fenêtre suivante apparaît :

Sélectionnez entreprise [X]

Belge Etrangère

Numéro BCE * [X]

Rechercher **Effacer**

Entreprises			
Nom	Numéro BCE	Adresse	Pays
No records found.			

Ok **Annuler**

Dans cette fenêtre, indiquez votre numéro BCE (uniquement les 9 derniers chiffres !) et cliquez sur **Rechercher**.

Votre entreprise apparaîtra dans le tableau ci-dessous :

Sélectionnez entreprise [X]

Belge Etrangère

Numéro BCE * [X]

Rechercher **Effacer**

Entreprises			
Nom	Numéro BCE	Adresse	Pays
Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement	367303762	Victor Hortaplein 40 1080 Sint-Gillis (bij-Brussel)	BE

Ok **Annuler**

Cliquez avec le bouton gauche de votre souris sur le nom de votre entreprise. La ligne entière devient jaune et le bouton **Ok** en bas à gauche devient vert (il s'active):

Sélectionnez entreprise ✕

Belge
 Etrangère

Numéro BCE *

Entreprises			
Nom	Numéro BCE	Adresse	Pays
Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement	367303762	Victor Hortaplein 40 1060 Sint-Gillis (bij-Brussel)	BE

Cliquez sur . Votre entreprise a été ajoutée.

Cliquez finalement sur pour nous envoyer votre demande d'approbation :

Demande d'accès

Nom: test1 test2

email: krclaes@outlook.com

Langue: fr

Entreprise: * BE0367.303.762

Patiencez jusqu'à ce que votre demande soit envoyée ! Tant que vous voyez la roue avec le message "Loading", votre demande est en cours d'envoi et vous ne pouvez PAS fermer votre browser !

Lorsque votre demande nous parvient, vous verrez apparaître la mention PENDING :

Autorisations d'accès déjà demandées	
Access status	Entreprise
PENDING	Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Cela signifie que votre enregistrement a été effectué avec succès.

Patiencez encore. Dans un premier temps, un collaborateur du service Biocides doit approuver votre demande avant que vous puissiez continuer. Cela peut prendre plusieurs semaines ; dans l'intervalle, ne vous inquiétez pas: TOUT LE MONDE reçoit une confirmation d'enregistrement par e-mail.

Vous souhaitez ajouter une deuxième entreprise à votre nom ? Reprenez les étapes d'enregistrement décrites plus haut. Cliquez donc une nouvelle fois sur dans l'écran .

3. Je choisis mon rôle en tant qu'utilisateur professionnel de biocides

Vous avez reçu un e-mail de confirmation ? Vous pouvez poursuivre la procédure.



Cliquez sur l'image ci-dessus.

Indiquez votre adresse e-mail et votre mot de passe.

[Si à l'écran suivant le programme vous demande de sélectionner une organisation, cliquez sur la petite boule devant le nom de votre entreprise et cliquez ensuite sur

Choisissez cette organisation .]

Select Organization V 3.0.8 : 20161019 0944

Bienvenu test1 test2 (130570test2test1)

Veuillez sélectionner l'organisation pour laquelle vous voulez utiliser l'/les application(s).

Id	Nom
<input type="radio"/> -1	Pas d'organisation
<input type="radio"/> 1	Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Choisissez cette organisation

En principe, vous atteindrez finalement l'écran d'ouverture reprenant les trimestres :

Registration periods	Start date	End date	Complete until	Validate until
Quarter 1: You still have 0 day(s) to complete the volumes for this quarter	01/01/2016	31/03/2016	20/04/2016	15/05/2016
Quarter 2: You still have 0 day(s) to complete the volumes for this quarter	01/04/2016	30/06/2016	13/08/2016	15/09/2016
Quarter 3: You still have 0 day(s) to complete the volumes for this quarter	01/07/2016	30/09/2016	20/10/2016	15/11/2016
Quarter 4: You still have 60 day(s) to complete the volumes for this quarter	01/10/2016	31/12/2016	20/01/2017	15/02/2017

Cliquez dans le menu à gauche sur **Account** et ensuite sur **Account management** .

La fenêtre suivante apparaît :

Sauvegarder Sauvegarder & Fermer Annuler

Entreprise

Titulaire d'Application BIOCIDÉ

Nom de l'entreprise * BIOCIDÉ 1

Numéro BCE (entreprises belges)

Langue * français

Rue * street

Numéro 1

Boîte 1

Ville * 1000

Code postal * New-York

Pays * ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Email

Site web

Téléphone

GSM

Fax

Contact email

Types d'entreprises Civilian1 Négociant Professional user
 Titulaire de l'autorisation

Indiquez dans le champ en bas à droite Contact e-mail l'adresse e-mail d'une personne de contact (cela peut être vous-même, votre épouse ou une adresse d'entreprise générale). Nous utilisons cette adresse uniquement pour vous envoyer des messages éventuels concernant le circuit restreint (modifications de la législation etc.). **Vous devez y indiquer une adresse.**

En dessous sont affichées 4 cases vertes. Cliquez avec le bouton gauche de la souris sur la case Professional user et cliquez ensuite en haut sur . **Maintenant, votre profil est en ordre. Cliquez en haut à droite de l'écran sur [Déconnexion](#) et fermez votre browser.**

4. Je choisis les biocides que j'utilise au sein de mon entreprise à partir de la liste



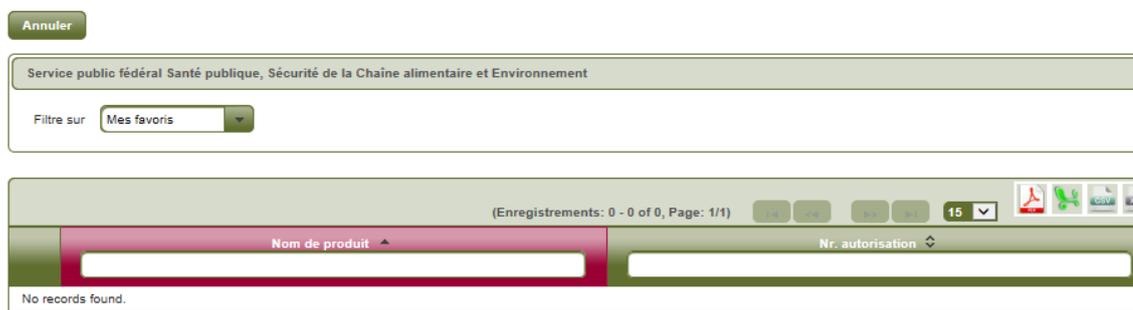
Cliquez sur l'image ci-dessus.

Introduisez votre adresse e-mail et votre mot de passe. Sélectionnez éventuellement une nouvelle fois votre organisation.

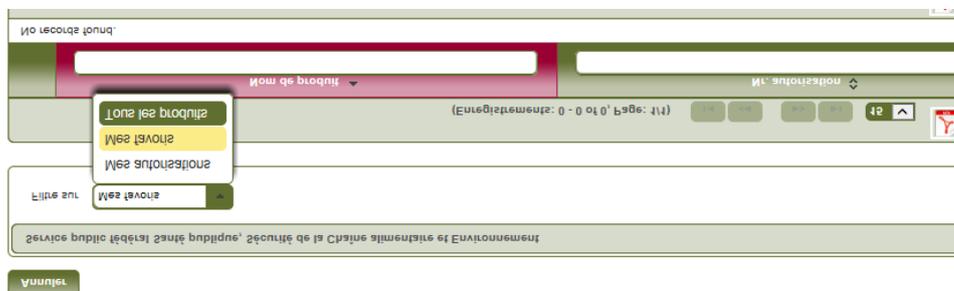
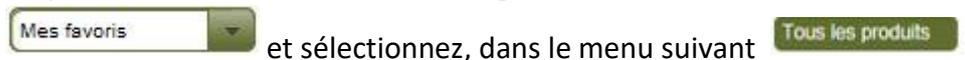
Cliquez sur l'écran d'ouverture reprenant les trimestres, dans le menu à gauche, sur et ensuite sur [Biocides](#) :



L'écran suivant apparaît :



Cliquez ensuite sur la flèche verte dirigée vers le bas à côté de la case



Attendez que la liste reprenant l'ensemble des biocides du circuit restreint apparaisse.

Ensuite, recherchez votre (vos) produit(s) un par un dans cette liste. Vous pouvez chercher par "Nom du produit" ou par "Numéro d'autorisation". Le numéro d'autorisation se trouve sur l'emballage de votre (vos) produit(s) et ressemble à "1234B" (4 chiffres suivis de la lettre B).

Imaginons que vous recherchez par nom. Indiquez dans le champ **Nom de produit** une partie du nom de votre biocide. Le programme suit automatiquement et vous obtiendrez finalement une liste courte des produits reprenant cette partie du nom, comme par exemple :

(Enregistrements: 1 - 15 of 582, Page: 1/39)

Nom de produit ▲		
	19 A 19 A	388B
	A 346 A 346	3197B
	Acide Dioxonique - Dioxonite Dioxonzuur - Dioxonite	NOTIF886
	ActiBrom® 1318 ActiBrom® 1318	NOTIF976
	ACTICIDE 45 ACTICIDE 45	3114B
	ACTICIDE BAC 50 M ACTICIDE BAC 50 M	8315B

Pour ajouter un biocide à VOTRE liste de produits utilisés, cliquez, sur la ligne du produit en question, sur :

Date fin ▼	Titulaire de l'autorisation	Favori	+ Ajouter sélection
11/12/2017	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11/12/2017	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
31/12/2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
31/12/2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16/04/2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
31/12/2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Votre produit est maintenant repris dans votre liste de favoris. Répétez ces étapes jusqu'à ce que tous les produits que vous utilisez soient ajoutés.

Enfin, cliquez en haut à gauche de l'écran sur pour revenir à l'écran d'ouverture.

5. Je veux ajouter un utilisateur

Vous souhaitez donner accès à votre application à un employé ou à un membre de la famille ? Dans ce cas-là, ceux-ci doivent d'abord créer un compte personnel à leur nom. La procédure est reprise au point 1 (début du manuel).

Ensuite à vous de donner à ces personnes accès au système. Cliquez à cet effet, à l'écran d'ouverture, sur et ensuite sur dans le menu à gauche:



L'écran suivant apparaît :

Admin Organization

Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Gestion des utilisateurs

Liste des utilisateurs

	Nom	Prénom	E-Mail
<input type="radio"/>	test2	test1	krclaes@outlook.com
<input type="radio"/>	van hees	stijn	stijn.vanhees@sante.belgique.be

Cliquez en bas à gauche sur et indiquez son adresse e-mail à l'écran suivant :

Admin Organization

Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Gestion des utilisateurs

Enregistrer un nouvel utilisateur

E-Mail

Ensuite, cliquez en bas à gauche sur . **Cette personne sera alors ajoutée en tant qu'utilisateur.**

Si cette personne n'a pas créé de compte personnel au préalable, le message d'erreur suivant apparaîtra :

■ Il n'y a pas d'utilisateur lié à cette adresse e-mail.

Cela signifie que cette personne doit d'abord parcourir le point 1 (début du manuel).

6. Je reçois un message d'erreur



Oooops an error occurred !

30/11/2016 21:02:47.880

java.lang.NullPointerException

null

[Go to home page.](#)

Si cet écran apparaît, fermez votre browser et cliquez sur l'image ci-dessous:

